

MAIRIE DE PANNESSIERES
COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 23 février 2017

Présents : Charles CHEVAILLER, Jean-Claude COMPAGNON, Brigitte DOUVRE, Gaël MONNERET, Christophe MARION, Maurice MONNET, Nicolas GARCIN, Jean-François REHFUSS, Francine JACQUET, Pascal SIMONET.

Absente excusée : Sara GALLASSO

A été élu secrétaire : Charles CHEVAILLER.

- Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du mercredi 25 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

- **Délibérations** :

- Délibération N° 4 / 2017 : PLUi. Le maire présente aux membres du Conseil Municipal le dispositif de la loi ALUR qui prévoit un transfert automatique de la compétence PLUi à la communauté d'agglomération à compter du 27 mars 2017, si les communes ne s'opposent pas à cette décision dans les 3 mois qui précèdent cette date.

Après discussion, et compte tenu du fait que le PLU de Pannessières est récent, en parfaite conformité avec le SCOT, le Conseil Municipal considère qu'il est utile d'attendre les conclusions en matière d'organisation de l'espace de la réforme du Pays, décide de s'opposer à cette prise de compétence et de conserver ses prérogatives.

- **Points à l'ordre du jour** :

- Présentation du bilan comptable 2016. Afin de préparer au plus juste le budget primitif 2017, le maire présente le bilan comptable de l'année 2016 et note que les économies en terme de fonctionnement permettent à la fois de conclure l'année par un bilan positif et de prévoir quelques investissements pour 2017, notamment dans les domaines de la voirie et de l'entretien des biens communaux.

- Travaux en cours ou prévus.

- Voirie : Le montant définitif des travaux effectués par l'entreprise Eiffage chemin de Cluzon et ruelle des Magniens s'élève à 5045,04 € TTC. Le maire a demandé aux services d'ECLA que la somme versée par la communauté d'agglomération soit connue chaque fois que celle là participe aux travaux. Les devis qui concernent les futurs travaux seront examinés lors de la préparation du budget.

- Travaux forestiers. L'ONF prévoit des travaux sur la parcelle 28 : cloisonnement et dégagement de régénérations naturelles pour une somme de 1820 € HT. Cette opération sera décidée lors du prochain conseil.

- La société Orange posera une boite de branchement électrique pour alimenter son antenne au dessus de la Chaumette.

- Sur le même site, la société Free envisage de construire un second mat afin d'étendre son réseau. Les services de l'ONF qui gèrent les lieux étudient une convention tripartite. Free, ONF, Commune.

- **Questions diverses :**

- Le renouvellement de la direction d'ECLA entraîne une nouvelle désignation des membres des commissions. Voir tableau joint.

- **Questions d'actualité.**

- Urbanisme : La signature de l'achat des terrains Russo à La Mouille est toujours en attente ...

- Le maire rapporte les conditions de l'élection du vice-président d'ECLA en charge de l'assainissement, Monsieur le maire de Revigny Jean-Yves BAILLY et se félicite de sa désignation. La réunion du Bureau Elargi du 16 février a été conduite par Messieurs les Présidents Maurice GALLET et Michel FISCHER, réunion concernant la position des communes par rapport au Plan Local d'Urbanisme intercommunal où tous les participants ont été amenés à exposer leur avis sur le dossier favorisant ainsi une riche discussion.

- Gaël Monneret et Jean-Paul Sudan représenteront la commune à l'assemblée Générale du syndicat l'Heute la roche, ce qui permettra de questionner les représentants de Suez sur les problèmes de facturation de l'eau à la commune.

- Une demande de subvention émanant de deux écoles qui organisent des séjours scolaires est demandée au CCAS. Il est décidé d'accorder une aide de 40 € par élève concerné. (Six élèves de Pannessières.)

- Un groupe de volontaires prépare l'organisation d'une journée conviviale de jeux sur le terrain multisport en début d'été, journée à laquelle tous les villageois seront invités.

- La société d'Histoire Naturelle de Lons Le Saunier envisage une rencontre sur le thème des champignons. Elle aurait lieu à Pannessières en automne.

- La commission budget. Se réunira le jeudi 9 mars à 20h00.

.

La séance est levée à 23 h30.

Prochaine séance le mercredi 22 mars à 20h30.

Le maire : M. Monnet.